

# Entretien professionnel - Évalué - Se préparer et préparer son entretien professionnel

## Contexte

---

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Parce qu'il est primordial de ne pas rater la transition, les agents ont la possibilité d'être accompagnés via cette formation « se préparer à son entretien professionnel » qui leur permettra d'appréhender les enjeux de cette réforme et de s'approprier les nouvelles modalités. Informés du nouveau cadre réglementaire et des enjeux, des process internes de l'établissement, briefés sur le déroulé de l'entretien et sur les critères d'appréciation de la valeur professionnelle, les agents détiendront les clés leur permettant de préparer leur entretien en amont et d'aborder ce moment d'évaluation en professionnel averti

## Objectifs

---

- Connaître le cadre réglementaire applicable aux entretiens professionnels.
- Comprendre les nouveaux enjeux
- S'approprier les nouvelles modalités de l'entretien professionnel
- Mesurer la nécessité de préparer l'entretien
- Savoir se préparer pour son entretien professionnel

## Renseignements complémentaires

---

Prise en charge sur fonds mutualisés ANFH pour les établissements sociaux et médico-sociaux (AFR) Prise en charge sur les plans pour les établissements sanitaires (AFC) Formation en présentiel ou distanciel.

## Programme

---

L'entretien professionnel en quelques questions :

■ Qu'est-ce que l'entretien professionnel ? ■ Quels en sont les fondements réglementaires ? ■ Quels objectifs poursuit-on ? ■ Quelles sont les rubriques du compte-rendu ? ■ Existe-t-il des voies de recours en cas de désaccord sur le contenu du compte-rendu ?

Se préparer en 4 zooms :

[https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYd-SMT-HagB\\_jhcTbB\\_](https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYd-SMT-HagB_jhcTbB_)

■ Zoom 1 : préparer ma réflexion sur l'année antérieure et le résultat de mes objectifs. ■ Zoom 2 : préparer l'auto-évaluation de mes savoir-faire. ■ Zoom 3 : préparer l'auto-évaluation des manières de servir. ■ Zoom 4 : préparer ma réflexion sur l'avenir.

Guide pratique de questionnement.

Quelques comportements pour une relation constructive.

Apports par une personne de la structure sur les particularités internes à l'établissement.

**Public**

**Tous les agents de la fonction publique hospitalière (Hors personnel de direction et directions des soins).**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**PRISMA**

**Durée**

**2 heures**